



2^{ème} Conférence annuelle

Entreprises de l'Economie Sociale

Leurs atouts face à la crise

Mardi 26 janvier 2010 ▶ Maison de la Chimie ▶ Paris ▶ 8h30 ▶ 17h30

www.lesechos-conferences.fr

En partenariat avec :

L'Economie Sociale, qui emploie 2 millions de salariés en France et produit 12% de notre PIB, est souvent considérée comme un « troisième secteur » après le privé et le public. Elle s'inscrit pourtant pleinement dans l'économie concurrentielle. Ce n'est pas un modèle qui s'oppose aux autres mais qui a choisi d'adopter des valeurs singulières qui se traduisent dans sa gouvernance comme dans la gestion de ses ressources. Ses repères sont l'exigence d'une véritable démocratie économique, la recherche permanente d'un équilibre équitable entre les différentes parties prenantes, la cohérence entre promotion de la performance et protection de ses valeurs.

A l'heure de la crise, non seulement financière, mais également économique, sociale, démographique et écologique, les regards se tournent vers l'Economie Sociale qui pourrait bien abriter une formule vertueuse, plus résistante et plus durable et à la fois compatible avec l'économie de marché.

L'Economie Sociale est avant tout spécifique de par sa structuration juridique, avec un mode de gouvernance à vocation démocratique, transcrit directement dans ses statuts. Comment les entreprises de l'Economie Sociale parviennent-elles à faire cohabiter démocratie participative et démocratie représentative ? Quels sont les impacts des évolutions réglementaires, notamment au niveau européen, sur les fondements de cette gouvernance ?

Les bases solides qui semblent ancrer l'Economie Sociale dans la durée sont susceptibles d'être autant de remparts en période de crise : peut-on dire pour autant que l'Economie Sociale résiste mieux à la crise ? Le choix du privé non lucratif pour les entreprises garantit-il une meilleure imperméabilité aux oscillations de la conjoncture économique ? Ce choix à lui seul n'assure pas la performance : quelles sont les autres priorités –innovation, gestion des ressources humaines, etc ?

Le volet social dans l'entreprise prend toute son importance dans un contexte de crise. Quelles sont ses spécificités dans les entreprises de l'Economie Sociale, en termes d'implication des salariés, de partage de la valeur ajoutée ou encore de dialogue social ?

Ces enjeux essentiels seront débattus à l'occasion de la deuxième conférence annuelle des Echos et du CEGES sur l'Economie Sociale. Les différents acteurs du secteur viendront témoigner, débattre, présenter et confronter leurs expériences, dans toute leur diversité. Cette conférence est un rendez-vous majeur pour comprendre l'évolution et l'avenir de cette économie.

Programme

Débats animés par : **Daniel Fortin**, Rédacteur en chef, **Philippe Escande**, Editorialiste et **Xavier Debontride**, Journaliste, **Les Echos**

8h30 > 9h00

Accueil des participants

9h00 > 9h30

Introduction de la journée

Gérard ANDRECK, Président, **CEGES**

9h30 > 10h45

Quelles sont les spécificités de la gouvernance de l'Economie Sociale ?

- La structuration juridique des entreprises, la place des acteurs
- Comment faire cohabiter démocratie participative et démocratie représentative ?
- Comment trouver un compromis entre les intérêts de toutes les parties prenantes ?
- L'évolution de la gouvernance impulsée par Bruxelles

Olivier BONED, Administrateur, **CJDES**

Apostolos IOKIMIDIS, Principal Administrator European Commission, Directorate General Enterprise and Industry, **Commission Européenne**

Daniel LAFRANCHE, Directeur général, **Bretagne Ateliers**

Un représentant de l'**Institut Français des Administrateurs**

10h45 > 11h15

Pause

11h15 > 12h30

L'Economie Sociale résiste-t-elle mieux à la crise ?

- Cette résistance se fait-elle au détriment de la performance ?
- La nécessité de développer l'innovation et la recherche
- Comment la défaillance d'entreprise est-elle gérée par l'Economie Sociale

Roger BELOT, Président-directeur général, **MAIF**

Christophe CHEVALIER, Président-directeur général, **Groupe Archer** ; Président, **COORACE**

Hervé KNECHT, Président du directoire, **Flandres Ateliers / Groupe Flandres**

Yves NICOLAS, Directeur général, **PricewaterhouseCoopers**

Hugues SIBILLE, Président, **Avisé** ; Directeur général délégué, **Crédit Coopératif**

12h30 > 14h30

Déjeuner-débat

Olivier BERTHE, Président, **Les Restos du Cœur**

14h30 > 15h00

L'Economie Sociale, un modèle exigeant une véritable démocratie économique

Frédéric TIBERGHIE, Rapporteur général, **Conseil d'Etat**

15h00 > 16h15

Pourquoi choisir le modèle de l'Economie Sociale ?

- Les entrepreneurs sociaux
- Les salariés qui reprennent leur entreprise en Scop
- Choisir de changer de forme juridique au cours de la vie de l'entreprise

Edwige LEPELLETIER, Co-gérante, **Champs des Cimes**

Marie MEUNIER-POLGE, Conseillère régionale Economie Sociale et Solidaire,

Région Languedoc Roussillon

Régis PAUMIER, Président-directeur général, **Acome**

Patrick SAPY, Délégué national à l'entrepreneuriat social, **Réseau Entreprendre**

Stéphane VEYER, Directeur général, **Coopaname**

16h15 > 17h30

Volet social – quelles différences rencontre-t-on dans les entreprises de l'Economie Sociale ?

- Le partage de la valeur ajoutée
- L'implication des salariés et sociétaires dans le modèle économique
- Le regard des partenaires sociaux sur l'Economie Sociale

Gaby BONNAND, Secrétaire national, **CFDT**

Alain CORDESSE, Président, **Usgeres**

Claude GRUFFAT, Président-directeur général, **Biocoop**

Patrick JACQUOT, Président-directeur général, **Mutuelle des Motards**

Ghyslaine WANWANSCHAPPEL, Vice-présidente, **FEHAP** ; Administrateur , **UNIFED**

La conférence s'adresse notamment aux :

› Entreprises de l'Economie Sociale – mutuelles, coopératives, associations, fondations :

- Présidents et membres élus du Conseil d'Administration,
- Délégués généraux, Directeurs, Secrétaires généraux,
- Directions financières, contrôle de gestion,
- Directions des ressources humaines, directions juridiques,
- Directions de la communication.

› Prestataires et partenaires de l'Economie Sociale :

- Banques,
- Cabinets de conseil et d'audit,
- Fonds d'investissement,
- Cabinets d'avocats,
- Cabinets d'expertise comptable.

› Responsables de l'Economie Sociale au sein des collectivités et organismes publics et territoriaux

Et tous ceux qui sont concernés par le développement des entreprises de l'Économie Sociale.

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



En association avec :



Informations pratiques :

- **Pour tout renseignement sur le contenu du programme :**
 - › Maud GROUSSET - PILLOUD › Tél : 01 49 53 63 77 › mpilloud@lesechos.fr
- **Pour toute inscription :**
 - › Dalila NIOURI › Tél. : 01 49 53 67 47 › dniouri@lesechos.fr
- **Contact presse :**
 - › Sonia KHATCHADOURIAN › skhatchadourian@lesechos.fr
- **Contact partenariat :**
 - › Caroline LEFEVERE-AUBRY › Tél. : 01 49 53 63 96 › clefevere@lesechos.fr

ATTENTION Règlement impératif avec votre bulletin d'inscription

Coordonnées du participant :

Merci de vous munir d'une carte de visite le jour de la conférence.

M Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Pour le suivi de votre inscription,

e-mail :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Secteur d'activité :

Code NAF :

N° SIRET :

Effectifs : 1 à 49 50 à 199 200 à 499

500 à 999 1 000 et +

Je souhaitez recevoir des informations du Groupe Les Echos

et de ses partenaires

Tarifs :

950 € HT par personne (soit 1 136,20 € TTC)

300 € HT par personne (soit 358,80 € TTC)

pour les entreprises de l'Economie Sociale

Dossier d'inscription suivi par :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Facture à établir à l'ordre de :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Pour toute inscription, renvoyez ce formulaire accompagné de votre règlement à :

Dailia NIOURI • Les Echos Conférences • 16, rue du Quatre Septembre • 75112 Paris CEDEX 02

Tél. : 01 49 53 67 47 • Fax : 01 49 53 68 71 • e-mail : dniour@lesechos.fr • www.lesechos-conferences.fr

Règlement attention : Votre règlement doit nous parvenir impérativement avec votre bulletin

d'inscription. Dans le cas contraire, Les Echos Formation se réserve le droit de vous refuser

l'accès le jour de la conférence.

Pour tout mode de règlement, précisez le titre et la date de la conférence :

Par chèque à l'ordre des ECHOS FORMATION, société filiale des Echos habilitée à

dispenser de la formation professionnelle.

Par virement à l'ordre des ECHOS FORMATION

Banque BNP, compte n° RIB 30004/00804 00010331433/36 BNP Champs Élysées.

N° TVA intracommunautaire : FR 314 375 679 44

Merci de m'envoyer : une convention de formation une attestation de présence

Annulation : Toute annulation devra être faite par écrit et envoyée par fax ou par e-mail. En cas d'annulation effectuée moins

de 14 jours avant la date de la conférence ou en cas d'absence le jour de la conférence, le paiement de l'inscription restera

pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas d'annulation effectuée plus de 14 jours avant la date de la

conférence, l'inscription vous sera remboursée, déduction faite d'un montant de 190 € HT pour frais de dossier. Vous pouvez vous

faire remplacer en nous communiquant par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Votre inscription doit être obligatoirement signée et tamponnée

Je soussigné(e) accepte les modalités

de règlement et d'annulation

Date : / /

Signature :

Cachet de l'entreprise (obligatoire)